



**ÉQUIPE MOBILE  
TRAJET DE SOINS INTERNÉS**  
COUR D'APPEL DE MONS

**➤ EN PRATIQUE**

- La demande de suivi émane d'une personne sous statut d'internement, de sa famille ou de ses proches. Des professionnels accompagnant une personne sous statut d'internement peuvent également faire appel à l'Équipe Mobile TSI.
- Une rencontre est organisée afin de présenter le fonctionnement du service et analyser la demande.
- Le service est gratuit et non obligatoire.
- Le travail auprès du patient s'effectue en binôme.
- Après une réunion d'équipe, les demandeurs sont informés sur la décision d'accompagnement et une réorientation est proposée si nécessaire.
- L'Équipe Mobile TSI travaille en partenariat avec la personne et son réseau, dans le respect de la vie privée.

Réalisé par le service communication du CRP Les Mairmouliers - Octobre 2024 - Imprimé sur du papier recyclé

**➤ COMMENT NOUS CONTACTER ?**

Pour assurer l'accompagnement, l'Équipe Mobile TSI se déplace auprès de la personne sous mesure d'internement : en prison, dans un établissement de défense sociale, en hôpital (sécurisé ou non), à domicile, dans une structure d'hébergement, etc.

**Toute nouvelle  
demande doit être  
adressée au :**  
**+32 (0)69 88 02 62**  
**du lundi au vendredi**  
**de 9 h à 16 h**



**ÉQUIPE MOBILE  
TRAJET DE SOINS INTERNÉS**  
COUR D'APPEL DE MONS



En partenariat avec



**➤ ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES  
SOUS MESURE D'INTERNEMENT**

**L'Équipe Mobile TSI accompagne les personnes sous mesure d'internement dans leur parcours de réinsertion sur la province du Hainaut.**

**➤ QUI SOMMES-NOUS ?**

L'Équipe Mobile Trajet de Soins Internés (TSI) est composée d'infirmiers, d'éducateurs, d'assistants sociaux ainsi que de psychologues. Afin d'être au plus proche du lieu de vie des internés, l'Équipe Mobile TSI dispose de deux antennes : l'une située à Tournai, l'autre à Manage. Ces antennes sont respectivement compétentes pour le réseau de soins qu'elles couvrent. Chacune d'elle travaille sous la responsabilité d'un psychiatre.

**➤ NOS MISSIONS ?**

L'Équipe Mobile TSI accompagne la personne sous mesure d'internement dans la mise en place de son projet de vie et son rétablissement, dans une perspective de réinsertion dans la société. Le projet vise à faciliter la sortie des patients des annexes psychiatriques, des établissements de défense sociale et hôpitaux sécurisés de Tournai et de Mons. Un accompagnement vers les structures extérieures ou à domicile est effectué.

L'une des missions est de tenter d'éviter la révocation en proposant une trajectoire de soin alternative.

L'équipe soutient les partenaires du réseau lorsqu'un projet doit être ré-envisagé. Elle est mobilisable à chaque moment de la mesure d'internement. Les professionnels favorisent le maillage entre les structures du territoire d'action. L'équipe sensibilise la personne et son réseau aux implications de la mesure d'internement.

**➤ LE PUBLIC PRIS EN CHARGE**

L'équipe accompagne les personnes sous mesure d'internement. Les interventions s'adressent à toute personne dont le projet de réinsertion se situe sur la Cour d'Appel de Mons. Ce territoire couvre la province du Hainaut.

**➤ QUE PROPOSONS-NOUS ?**

- Un accompagnement dans toutes les étapes de la mesure d'internement : passages devant la Chambre de Protection Sociale, libération à l'essai, libération définitive ; en concertation avec les partenaires de la Justice (ex : assistants de justice, etc).
- Un soutien dans les démarches sociales et administratives.
- Une attention particulière aux conditions de vie et au bien-être de la personne.
- Un lieu d'écoute et de parole.
- Une aide dans la construction d'un réseau.
- Une mise en place de concertations.

**➤ TERRITOIRE DE LA COUR D'APPEL DE MONS**

